



## RÉSUMÉ DE L'ATELIER DE L'UNFCCC SUR L'ÉLABORATION DES COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON-VISÉES À L'ANNEXE I: 26-30 AVRIL 2004

L'atelier de la Convention-cadre sur les changements climatiques (UNFCCC) sur l'élaboration des communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I s'est déroulé du 26 au 30 avril 2004, à Manille, aux Philippines. L'atelier a mis en présence 88 participants, représentant 50 pays et 13 organisations, y compris des organisations non-gouvernementales et intergouvernementales et des organismes des Nations Unies, dont le PNUD et le PNUE. L'événement était organisé par le Secrétariat de l'UNFCCC et le Département philippin de l'environnement et des ressources naturelles (DERN), en collaboration avec le bureau du PNUD aux Philippines et le Réseau Asie-Pacifique pour la Recherche sur les Changements Climatiques de la Planète (RAP). Le financement de l'atelier a été fourni par les gouvernements d'Espagne, de la Suisse, des États-Unis et le RAP.

L'atelier a fourni l'occasion d'informer les Parties non-visées à l'Annexe I, de l'application des Lignes Directrices révisées, devant encadrer l'élaboration des communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I, qui avaient été adoptées à la CdP-8, en 2002, et le manuel de l'utilisateur élaboré par le Secrétariat de l'UNFCCC. Il a également fourni l'occasion de procéder à des échanges d'informations sur le soutien technique et financier, y compris les données concernant les procédures régissant l'accès aux ressources financières et le soutien destiné à l'élaboration des communications nationales, accordé par le Fonds Mondial de l'Environnement (FEM) et ses agences d'exécution. Enfin, l'atelier visait à déterminer les divers besoins particuliers et les préoccupations ayant trait à l'élaboration des communications nationales, et les voies et moyens d'en venir à bout.

Au cours de la semaine, les participants ont assisté à 11 sessions plénières autour des thèmes pertinents et, notamment: les circonstances nationales; les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES); les mesures visant à faciliter l'adaptation adéquate aux changements climatiques; les mesures visant à atténuer les changements climatiques; diverses données pertinentes à l'UNFCCC; les contraintes et les lacunes, et les besoins financiers, techniques et en capacités, qui s'y rapportent; l'élaboration des propositions de projets de financement des deuxièmes communications nationales; les projets et programmes régionaux et multipartites pertinents; les programmes d'appui multilatéraux et régionaux; et les programmes d'appui bilatéraux.

Les discussions de l'atelier ont permis d'aboutir à un accord sur une série de recommandations concernant les communications nationales non-visées à l'Annexe I, qui seront soumises en tant que partie intégrante du rapport de l'atelier, pour considération aux vingt-huit sessions des Organes Subsidiaires (SB-20) de l'UNFCCC, prévues en juin 2004, à Bonn, en Allemagne. L'atelier a été immédiatement suivi par une réunion du Groupe d'Experts Consultatif sur les communications nationales non-visées à l'Annexe I (GEC), devant discuter des programmes de formation,

de l'assistance technique et du soutien requis par les Parties non-visées à l'Annexe I, dans l'élaboration de leurs deuxièmes communications nationales, sur la base des conclusions de l'atelier.

Ce rapport résume les débats en suivant les points de l'ordre du jour de l'atelier.

## BREF HISTORIQUE DES RAPPORTS DES PARTIES NON-VISÉES À L'ANNEXE I, ÉTABLIS DANS LE CADRE DE L'UNFCCC

L'UNFCCC: La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption de la Convention-cadre sur les Changements Climatiques (CCCC) qui est entrée en vigueur en 1994. L'UNFCCC établit le cadre de l'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de GES, à un niveau qui permettrait d'empêcher les actions induites par l'Homme de mener à des "interférences dangereuses" avec le système climatique. Dans le cadre de l'UNFCCC, toutes les Parties sont requises de fournir des rapports réguliers sur les mesures prises pour la mise en œuvre de l'UNFCCC.

**LES COMMUNICATIONS NATIONALES NON-VISÉES À L'ANNEXE I:** En cohérence avec le principe des "responsabilités communes mais différenciées," le contenu et le calendrier de la soumission de ces rapports – ou "communications nationales" – varient en fonction du point de savoir si le pays est une Partie "visée à l'Annexe I" (les pays industrialisés et la plupart des pays en transition économique) ou une Partie "non-visée à l'Annexe I" (la plupart des pays en développement). Compte tenu des circonstances des pays non-visés à l'Annexe I, l'UNFCCC leur a accordé un calendrier plus souple pour l'élaboration et la soumission de leurs communications nationales. La plupart des Parties non-visées doivent soumettre les premières communications nationales dans un délai de trois ans après être devenues Parties de l'UNFCCC. Les pays les moins avancés (PMA) sont autorisés à soumettre leurs premières communications "à leur convenance." Les Parties non-visées à l'Annexe I sont éligibles à une assistance financière et technique de la part du FEM, pour l'élaboration de ces communications nationales. En outre, d'autres donateurs et d'autres agences ont également apporté leur aide.

### DANS CE NUMERO

Bref Historique du Processus de Rapport des Parties Non Visées à L'Annexe I . . . . .	1
Compte Rendu de l'Atelier . . . . .	2
Recommandations de l'Atelier . . . . .	9
A Suivre d'Ici les SB-20 . . . . .	10

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>, a été rédigé par Emily Boyd, Anju Sharma, et Chris Spence. Version française: Mongi Gadhoun <mongi@iisd.org>. Cheffaine d'Equipe: Emily Boyd <emily@iisd.org>. Edition: Lisa Schipper <lisa@iisd.org> et Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IISD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des États-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales, du département d'Etat américain); le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI); l'agence suisse de l'environnement, des forêts et des paysages (SAEFL); le Royaume-Uni (à travers le DFID); le ministère danois des affaires étrangères; le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)); et le ministère néerlandais des affaires étrangères. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2004, par: le PNUE; le gouvernement australien; le ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux; les ministères suédois de l'environnement et des affaires étrangères; le ministère norvégien des affaires étrangères; Swan International, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-212-644-0217 ou 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.



Edifiant sur les dispositions de l'UNFCCC, le travail sur la question communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I a été parachevé à la deuxième Conférence des Parties (CdP-2), tenue à Genève, en juillet 1996. A la CdP-2, les délégués se sont accordés sur le contenu des communications nationales, et ont établi les lignes directrices devant encadrer ces communications (décision 10/CP.2).

**LE GROUPE D'EXPERTS CONSULTATIF:** A la CdP-5, les Parties ont décidé d'entamer un processus d'évaluation des lignes directrices encadrant l'élaboration des rapports, convenues à la CdP-2, et d'amélioration de l'élaboration des communications nationales non-visées à l'Annexe I (décision 8/CP.5). Pour la facilitation ce processus, la CdP a établi le Groupe d'Experts Consultatif sur les communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I (GEC). La CdP a décidé que le GEC sera composé de cinq experts issus de chacune des régions des pays en développement (l'Afrique, l'Asie-Pacifique, et l'Amérique Latine et Caraïbes), six experts issus des Parties visées à l'Annexe I, et trois experts issus d'organisations ayant une expérience pertinente. A la CdP-7, en 2001, les délégués ont décidé de poursuivre le processus de revue des lignes directrices, conformément à la décision 8/CP.5.

**LES LIGNES DIRECTRICES REVISEES:** A la CdP-8, les Parties ont adopté les Lignes Directrices révisées régissant l'élaboration des communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I (décision 17/CP.8). A la CdP-9, tenue fin 2003, les Parties ont identifié le besoin d'un soutien technique et financier pour l'amélioration des capacités nationales dans les pays non-visés à l'Annexe I, dans le domaine de l'élaboration de leurs deuxièmes, et le cas échéant, de leurs troisièmes communications nationales.

A ce jour, 112 des 148 Parties non-visées à l'Annexe I ont soumis leurs premières communications nationales. Le Mexique et la République de Corée ont également soumis leurs deuxièmes communications nationales. D'autres Parties sont en train d'entreprendre cette tâche, sur la base des Lignes Directrices adoptées à la CdP-8, avec l'appui du GEC.

## COMPTE RENDU DE L'ATELIER

### PREMIERE SESSION: LES DECLARATIONS D'OUVERTURE

Lundi matin 26 avril, Elisea Gozun, Secrétaire du DERN aux Philippines, a ouvert la réunion. Elle a remercié le Secrétariat de l'UNFCCC, le bureau du PNUD aux Philippines, et le RAP, ainsi que les gouvernements d'Espagne, de Suisse et des Etats-Unis, pour leur co-parrainage de cet événement. Elle a souligné le besoin d'une action urgente et coordonnée en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

Deborah Landey, Représentant Résident du PNUD aux Philippines, a mis en exergue l'engagement du PNUD, et celui du FEM et du PNUE, en faveur du soutien des pays en développement dans la mise en application des accords multilatéraux. Elle a indiqué que l'atelier a été une occasion opportune d'accroître les capacités des pays en développement dans le domaine de la soumission de leurs communications nationales, à la lueur des Lignes Directrices révisées ayant trait à ce domaine. Soulignant que l'inventaire de GES est au centre de chaque communication nationale, elle a mis en relief le besoin de soutenir ce processus.

Celso Diaz, membre du Comité philippin chargé de la Planification Scientifique du RAP, a donné un aperçu sur le travail du RAP, qui est un réseau intergouvernemental régional. Expliquant que le RAP est impliqué dans diverses initiatives de renforcement des capacités, les progrès rapportés, accomplis dans le cadre de l'initiative de Création et d'Amélioration des Capacités Scientifiques pour le Développement Durable (CAPaBLE), un projet de partenariat axé sur le renforcement des capacités, lancé en 2003, qui vise à créer et à améliorer les capacités des scientifiques de premier plan qui y aspirent, des pays en développement, et à divulguer la science aux décideurs et à la société civile.

Luis Gómez-Echeverri, Coordinateur du Programme d'exécution de l'Organe Subsidaire sur la Mise en Application (SBI) au sein du Secrétariat de l'UNFCCC, a fait part de sa satisfaction quant au grand nombre de Parties et d'organisations représentées dans l'atelier. Faisant observer que 2004 est le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'UNFCCC, il a indiqué que la décennie à

venir impliquera une forte focalisation sur la mise en œuvre. Il a souligné l'importance des communications nationales, dans ce sens, et a expliqué que cet atelier pouvait aider le lancement du deuxième round des communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I.

Martha Perdomo, Chargé de la gestion du Sous-programme de la Mise en Œuvre des Parties non-visées à l'Annexe I, au sein du Secrétariat de l'UNFCCC, a déclaré que Julian Amador, Directeur du Bureau de la Gestion Environnementale des Philippines, présidera la réunion, assisté par Jose Villarin de l'Observatoire de Manille, et Joyceline Goco, chef de la Commission Inter-agences des Philippines sur les Changements Climatiques. Les Rapporteurs de l'atelier: Philip Acquah (Ghana), pour la session consacrée aux inventaires de GES; Gwendoline Sissiou (Papouasie Nouvelle Guinée), pour la session consacrée sur l'adaptation; Jae-Kyu Lim (République de Corée), pour la session consacrée à l'atténuation des changements climatiques; Julia Martinez Fernandez (Mexique), pour les sessions concernant les diverses données concernant les contraintes et les lacunes; et Rawlestone Moore (Barbade), pour les sessions consacrées au soutien du soutien technique et financier.

### DEUXIEME SESSION: LES CIRCONSTANCES NATIONALES

Lundi, les délégués ont procédé à l'examen de l'état d'avancement des préparatifs des communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I. Introduisant les Lignes Directrices révisées devant encadrer l'élaboration des rapports relevant de l'UNFCCC, Martha Perdomo, du Secrétariat de l'UNFCCC, a souligné l'importance de la mise en place d'arrangements institutionnels nationaux efficaces permettant de s'assurer de la poursuite du processus d'élaboration des communications, et a souligné que de nombreux pays ont établi des Commissions Nationales sur les Changements Climatiques chargées de l'élaboration de ces rapports. Perdomo a indiqué que 112 (soit 71% des) Parties non-visées à l'Annexe I, 60% desquels sont des PMA, ont soumis leurs premières communications, et a signalé que les soumissions de communications nationales de l'Inde, de la Chine et du Brésil sont en voie d'achèvement. S'agissant des deuxièmes communications nationales, elle a indiqué que le Mexique et la République de Corée ont soumis les leurs. Elle a souligné que l'Uruguay a presque achevé son deuxième rapport, et qu'il sera le premier à soumettre une communication élaborée sur la base des Lignes Directrices révisées. Elle a signalé que l'Argentine et le Costa Rica ont également entamé les préparatifs de leurs deuxièmes communications. Elle a informé les délégués que le rapport de synthèse des communications nationales de 99 pays non-visés à l'Annexe I, et présenté par le Secrétariat à la CdP-9, avait aidé à la détermination des problèmes méthodologiques, institutionnels et financiers rencontrés dans l'élaboration des communications. Certains de ces problèmes ont été traités dans les Lignes Directrices révisées de l'UNFCCC, lesquelles ont pris en considération les décisions antérieures de la CdP. Elle a indiqué que le prochain document de synthèse sera élaboré en 2005.

Graham Sem, du Secrétariat de l'UNFCCC, a donné un aperçu de la manière de rendre compte des circonstances nationales dans les communications nationales des pays non-visés à l'Annexe I. Il a attiré l'attention sur les éléments clés requis dans l'élaboration des rapports, y compris les données concernant: les priorités en matière de développement, les objectifs et les circonstances; les formats, résumés, cartes, tableaux et diagrammes; les arrangements institutionnels; et les matériaux de référence et les sources de ces matériaux. Il a souligné l'absence de clarté, quant aux responsabilités institutionnelles, comme étant un facteur inhibiteur pour la finalisation des communications nationales, en particulier, là où un grand nombre de parties prenantes sont impliquées.

### TROISIEME SESSION: LES INVENTAIRES NATIONAUX DE GAZ A EFFET DE SERRE

Lundi, les participants ont procédé à l'examen de la question des inventaires nationaux de GES, qui, ont-ils souligné, constitue une partie importante des communications nationales. Des exposés ont été présentés autour d'un certain nombre de sujets pertinents, dont: la soumission des inventaires nationaux de GES; les Lignes Directrices révisées de 1996 devant encadrer l'élaboration des



rapports, établies par le Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution Climatique (GIEC), et le logiciel d'inventaire du GIEC; les directives du GIEC concernant les bonnes pratiques et la gestion des incertitudes dans les inventaires nationaux de GES; la base de données consacrée aux facteurs d'émission; les directives du GIEC concernant les bonnes pratiques dans le domaine de l'utilisation des terres, des modifications survenues dans l'utilisation des terres, et la foresterie (LULUCF); et deux études de cas sur les expériences nationales vécues dans l'élaboration des inventaires de GES. Les participants ont également engagé un débat général sur les inventaires.

Dominique Revet, du Secrétariat de l'UNFCCC, a parlé des développements techniques survenus dans l'établissement des inventaires de GES. Il a mis en relief divers nouveaux développements, y compris l'adoption des Directives Révisées du GIEC de 1996 encadrant l'établissement des Rapports et les Lignes Directrices de l'UNFCCC régissant l'élaboration des communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I (décision 17/CP.8) et l'achèvement du manuel de l'UNFCCC pour les Lignes Directrices concernant l'élaboration des communications non-visées à l'Annexe I. Il a également attiré l'attention sur la version modifiée du logiciel du GIEC consacré à l'inventaire des GES, mis au point par le Secrétariat de l'UNFCCC qui sera émis fin 2004, ainsi que sur l'acceptation par le GIEC, en 2003, des directives concernant les bonnes pratiques dans le domaine de LULUCF, et sur la base de données du GIEC, consacrées aux facteurs d'émission. Revet a présenté un compte rendu détaillé des Directives révisées ayant trait à l'élaboration des communications nationales non-visées à l'Annexe I, émanant de la CdP-8, compte rendu qui a englobé des données sur les méthodologies et les procédures encadrant la soumission des rapports.

Kiyoto Tanabe, du GIEC, a présenté aux participants les Lignes Directrices Révisées du GIEC de 1996, ayant trait à la Soumission des Rapports, qui accompagnent le logiciel d'inventaire. Il a donné un aperçu sur les travaux accomplis dans le cadre du Programme National d'Inventaire des GES, élaboré par le GIEC, y compris les divers rapports et outils qu'il soumet depuis 1995, pour aider à l'élaboration des inventaires nationaux de GES. Il a informé les délégués que le GIEC a commencé à travailler sur la révision des Directives de 1996, due en 2006.

Leandro Buendia, du GIEC, a parlé des directives concernant les bonnes pratiques et la gestion des incertitudes dans les inventaires nationaux de GES, qui avaient été traités dans le rapport du GIEC, publié en 2000. Il a décrit les directives du rapport concernant la manière de produire les incertitudes et d'accroître, avec le temps, la précision, la transparence, la comparabilité et la cohérence. Il a ajouté divers thèmes méthodologiques, y compris la manière de déterminer les principales sources d'émissions – connues sous le nom de "catégories sources principales." Il a expliqué que les pays peuvent adopter des approches quantitatives ou qualitatives pour déterminer les catégories sources principales.

Tanabe a ensuite présenté la base de données consacrée aux "facteurs d'émission", où les émissions sont fournies à titre indicatif, en tenant compte des conditions locales. Il a précisé que cette base de données vise à économiser temps et ressources dans les pays qui ne disposent pas de facteurs d'émission dans certains secteurs, en fournissant un accès facile aux données fournies par des pays de mêmes conditions. Tanabe a invité les participants à apporter leurs contributions à la base de données, précisant que ces apports seront examinés par le comité éditorial de la base de données, avant leur utilisation.

Leandro Buendia a ensuite présenté aux participants les directives du GIEC sur les bonnes pratiques dans le domaine de LULUCF, acceptées par le GIEC avant la CdP-9, qui visent à fournir des orientations sur la manière d'entreprendre les inventaires dans les secteurs de la foresterie, de l'agriculture et de l'utilisation des terres. Buendia a expliqué que les directives du GIEC n'avaient pas couvert les activités de LULUCF, du fait qu'elles étaient en cours d'examen dans le cadre du Rapport Spécial du GIEC concernant LULUCF. Il a indiqué que les directives concernant les bonnes pratiques visent à fournir des orientations sur le choix des méthodes disponibles permettant de procéder à l'estimation des inventaires de LULUCF, dans le cadre des directives du GIEC. Elles fournissent également des données et des informations

concernant les sources et les puits de fixation, et les niveaux estimés des émissions de dioxyde de carbone découlant des activités de LULUCF.

Samuel Adejuwon, du Ministère Fédéral Nigérian de l'Environnement, a informé les participants de l'expérience vécue par son pays dans l'élaboration de l'inventaire des GES, établi pour la première communication nationale, soumise en novembre 2003. Se focalisant sur l'utilisation des ressources disponibles pour ce travail, il a attiré l'attention sur les sources de données, sur l'information et sur le soutien financier et technique. Après les exposés du GIEC, les participants ont été informés de deux études de cas ayant trait aux inventaires de GES. Jose Villarin, de l'Observatoire de Manille, a donné un aperçu sur l'expérience des Philippines dans le traitement des questions d'évaluation des ressources, dans le cadre de leur première communication nationale. Il a présenté un rapport sur les lacunes et les obstacles techniques, humains, institutionnels et financiers entravant les travaux. Identifiant les principaux problèmes techniques, il a mis en relief les défis à relever dans le domaine de la gestion des données, du travail en réseau et de la communication, de la formation, de l'archive et de la recherche. S'agissant des lacunes en matière de capacités humaines, il a souligné le besoin de s'assurer d'une gestion efficace et d'un leadership effectif, et de développer une masse importante d'expertise spécifique au secteur. Au sujet des questions institutionnelles, il a souligné la valeur d'un cadre juridique, pour la facilitation des échanges d'information entre les agences gouvernementales. Au sujet des questions financières, il a mis en exergue les questions d'affectation des fonds, y compris le rapport coût-efficacité du recours à des sources extérieures.

Les participants se sont ensuite penchés sur la dissémination des données du GIEC concernant les facteurs d'émission, ainsi que les critères devant régir l'établissement d'une cohérence entre les méthodologies élaborées à l'échelon national et celles recommandées par le GIEC. Parlant au nom du GIEC, Kiyoto Tanabe a répondu que bien que les méthodologies nationales soient encouragées, il est difficile de déterminer des critères généraux permettant de juger leur cohérence avec les méthodologies du GIEC. L'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) a déclaré que les pays en développement devraient mettre en exergue leurs propres contributions dans l'élaboration des communications nationales, de manière à encourager les donateurs. Graham Sem, du Secrétariat, a informé les participants que les Directives révisées englobent un chapitre sur les contributions faites par les pays non-visés à l'Annexe I "en espèces et en nature," pour l'élaboration de leurs communications nationales.

#### **QUATRIEME SESSION: L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Tout le long de la journée du mardi 27 avril, les participants ont plâché sur la question de l'établissement des rapports sur les mesures visant à faciliter l'adaptation adéquate aux changements climatiques. Le matin, les exposés ont porté sur les mesures d'adaptation, les méthodologies, les cadres politiques, les lignes directrices, les outils et les programmes d'action. L'après-midi, les participants ont entendu des exposés et ont pris part à un groupe de discussion sur le Cadre d'Adaptation Politique (CAP) élaboré par le PNUD.

Graham Sem, du Secrétariat de l'UNFCCC, a présenté un exposé sur l'information devant être fournie sur la vulnérabilité et l'adaptation (V&A), dans les communications nationales, tel que défini dans les Directives révisées de l'UNFCCC, ayant trait aux communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I. Cela devrait inclure les données concernant, entre autres, les effets défavorables des changements climatiques, les régions très vulnérables, les mesures d'adaptation requises, et les programmes nationaux et régionaux axés sur la facilitation de l'adaptation. Sem a signalé qu'outre les lignes directrices approuvées à l'échelle internationale, comme les directives techniques du GIEC régissant l'évaluation des effets des changements climatiques et de l'adaptation, les Parties sont libres d'utiliser les méthodologies élaborées à l'échelon national ou régional, pour peu qu'elles soient cohérentes, transparentes et bien documentées. Il a fait observer que les Directives de l'UNFCCC appellent à une évaluation des stratégies et des mesures d'adaptation identifiées.



Isabelle Niang Diop, de l'Université de Dakar, au Sénégal, a parlé des méthodologies et des cadres élaborés pour l'entreprise des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation (V&A). Elle a donné un aperçu sur la "première génération" de méthodologies et de cadres, y compris les Directives Techniques du GIEC, de 1994, ainsi que sur les méthodologies dérivées, qui ont suivi. Elle a également attiré l'attention sur l'approche alternative, connue sous l'appellation d'"approche de résistance à la vulnérabilité" – qui a été appliquée par certains petits Etats insulaires en développement, et a rendu compte d'une focalisation plus importante sur le savoir traditionnel. Niang Diop a ensuite élaboré sur la "deuxième génération" des méthodologies élaborées ces dernières années, notamment: le CAP du PNUD, les programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) des pays les moins avancés (PMA), et le Programme du Royaume-Uni pour l'Atténuation des Effets Climatiques. Elle a expliqué que ces méthodologies plus récentes sont moins normatives, qu'elles placent l'adaptation dans le cadre, plus large, du développement, qu'elles englobent une focalisation plus importante sur la participation des parties prenantes, et qu'elles prennent en ligne de compte des conditions actuelles, ainsi que la vulnérabilité à venir.

Xianfu Lu, du Centre Tyndall de Recherche en matière de Changement Climatique, au Royaume-Uni, a parlé de la modélisation des effets des changements climatiques et des mesures de réactivité. Elle a présenté l'évaluation des effets des V&A comme étant une composante du cadre intégré de la lutte contre les changements climatiques. Elle a expliqué que la modélisation moderne implique des méthodes d'étude d'impact biophysique basées sur la transformation, des scénarios transitoires de changements climatiques et d'élévation du niveau des mers, des seuils de référence socio-économiques affinés, et des données à haute définition. Elle a souligné, cependant, que des lacunes restent à combler dans les approches adoptées en matière de modélisation, notamment, le décalage entre les modèles d'étude d'impact utilisés à l'échelle internationale et à l'échelon local, l'inadéquation des données (y compris celles climatiques), l'insuffisance des méthodes et des outils pour la modélisation d'événements extrêmes, et l'aspect abstrait ou trop complexe des modèles. Elle a précisé que les modèles climatiques ont été, jusque-là, focalisés sur les processus biophysiques, mais que l'intégration des effets macroéconomiques et des diverses dimensions humaines des changements mondiaux, est également nécessaire. Elle a suggéré que pour apporter des changements dans le "monde réel," les études de V&A doivent traiter les besoins d'un éventail plus large de groupes de parties prenantes. Cela exigerait des promoteurs de modèles: de traiter de la variabilité à court et à moyen termes; de rendre les modèles accessibles à un éventail plus large de parties prenantes; et d'intégrer les effets de la modélisation des changements climatiques dans la planification à travers tous les niveaux du processus décisionnel. Elle a conclu que la modélisation est l'unique approche propre à déterminer les effets des, et les mesures de réponse aux, changements climatiques.

Olga Piliifosova, du Secrétariat de l'UNFCCC, a décrit le travail effectué par le Secrétariat, en matière de collecte et dissémination des données ayant trait aux méthodes et aux outils utilisés dans les études d'impact climatique et dans les mesures de V&A, dans un compendium élaboré en 1999 et mis à jour en 2003. Elle a expliqué qu'avec le manuel, le Secrétariat cherchait à améliorer la divulgation de ces méthodes, à encourager l'application des meilleures méthodes disponibles, et à améliorer la qualité de ces méthodologies. Elle a souligné que le compendium n'est pas normatif, mais qu'il fournit aux usagers l'information nécessaire à faire leur propre choix. Elle a également présenté les résultats de la réunion d'experts, tenue à Manille les 25 et 26 avril 2004, au cours de laquelle les utilisateurs ont proposé des adjonctions et des améliorations au compendium.

Madeleine Diouf, du Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, au Sénégal, a informé les participants des PANA, se focalisant sur les préoccupations et les besoins immédiats des PMA, y compris les exigences techniques, et sur la mobilisation des ressources. Elle a décrit le processus du PANA, qui, a-t-elle signalé, est conçu pour répondre aux besoins urgents des PMA. Elle a expliqué que l'élaboration du PANA prend entre 12 et 18 mois, coûte 200 000 dollars, et exige des ressources financières extérieures. Diouf a présenté l'augmentation et des maladies trans-

mises par l'eau, les inondations, les pertes de biodiversité et la désertification, comme étant les principales conséquences des changements climatiques dans les PMA. Elle a souligné que les PANA aident à déterminer et à classer, par ordre prioritaire, les options et les outils permettant de traiter ces problèmes.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont attiré l'attention sur le modèle régional d'évaluation d'impact, élaboré par le Centre Hadley, au Royaume-Uni, et se sont enquis de son état d'avancement. Le PNUD a informé les participants que le modèle et le manuel qui l'accompagnent seront mis à disposition aux SB-20.

Répondant à une question du Burkina Faso concernant l'aide financière destinée à l'élaboration des PANA, Madeleine Diouf a signalé que nombre de pays travaillant à travers le PNUE ont déjà reçu ce financement. Le PNUD a reconnu qu'il y a eu des retards dans le déboursement des fonds aux pays travaillant à travers le PNUD, en raison de "problèmes administratifs." Martha Perdomo, du Secrétariat de l'UNFCCC, a indiqué que les nombreuses ressources disponibles pour la couverture des communications nationales seront compilées dans un CD-ROM qui sera distribué à la fin de cet atelier.

Mardi après-midi, la session sur l'adaptation a repris avec un exposé présenté par William Dougherty, du Stockholm Environment Institute (SEI)-Boston, qui a donné un aperçu sur le CAP du PNUE et sur ses produits. Il a expliqué que le CAP vise à bâtir la "résistance" et a aidé les communautés à s'adapter aux changements climatiques. Il a indiqué que le CAP place l'adaptation dans le cadre du développement en s'adossant sur les activités d'adaptation existante, reconnaissant que l'adaptation est requise à différents niveaux – en particulier au niveau local, et qu'elle est un processus permanent. Sur le plan opérationnel, il a expliqué que le CAP est axé sur la coordination et sur l'exécution et qu'il vise à être souple. Il peut être taillé à la mesure des priorités nationales et des principaux systèmes vulnérables identifiés dans chacun des pays, et il adopte une approche répondant aux besoins des parties prenantes. Dougherty a rapporté que les produits du CAP englobent un "paquet" ressource, contenant un guide pour la facilitation du processus de planification du CAP, ainsi que neuf papiers techniques, un paquet de formation en cinq modules et un ensemble illustratif d'études de cas. Il a indiqué que la première phase de l'APF, qui s'est terminée début 2004, a achevé l'élaboration du cadre et qu'elle visait à mettre en place la Stratégie de Formation du CAP. La deuxième Phase suivra sous peu avec une nouvelle série de papiers techniques.

Donnant un aperçu sur la Stratégie de Formation du CAP, Dougherty a indiqué aux participants qu'elle utilise une technique de Développement Professionnel Continu (DPC), et qu'elle va au-delà des ateliers de formation conventionnels de cinq jours. Le DPC est conçu pour des durées plus longues, et un matériel customisé sera fourni aux différents groupes professionnels. Il y aura aussi un accent placé sur la propriété locale des produits, ainsi que des mécanismes plus forts pour le feedback et l'évaluation. Dougherty a ajouté que le DPC se focalisera sur trois principaux domaines – la sécurité alimentaire, l'eau et la santé – ainsi que le thème transversal des moyens de vivre durables.

Luis Paz Castro, de l'Institut Météorologique de Cuba, a présenté ses vues sur le CAP dans le contexte des deuxièmes communications nationales, se focalisant sur les initiatives entreprises en Amérique Centrale et dans les Caraïbes. Soulignant qu'il s'agit là d'une région pilote pour l'élaboration et l'application de l'APF, il a décrit l'implication de Cuba dans un projet pilote du CAP axé sur le Renforcement des Capacités pour l'Etape II de l'Adaptation aux Changements Climatiques en Amérique Centrale, au Mexique et à Cuba (les activités de l'Etape Stage II sont des mesures pouvant être prises dans le cadre des préparatifs de l'adaptation, incluant davantage de renforcement des capacités). Le projet vise à renforcer les capacités adaptatives du système humain en matière de réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques. Il a ensuite parlé de la synergie et de la coordination établies entre ce projet et d'autres projets menés dans la région. Evoquant les expériences vécues par Cuba, avec le projet pilote, il a tiré plusieurs conclusions affirmant, notamment, que l'adaptation est un processus qui devrait commencer par une réduction de la vulnérabilité à la variabilité climatique actuelle. Il a également souligné le besoin d'une coopération, mettant en relief qu'un pays, à lui tout seul, ne dispose pas de l'expérience et des capacités indis-



possibles à l'élaboration de toutes les politiques et des mesures nécessaires à l'adaptation à la variabilité climatique et aux changements climatiques.

**LA DISCUSSION DE GROUPE:** Après les exposés, un groupe d'experts issus de la région pilote où le CAP est mis en application, a ouvert avec les participants, un débat sur les besoins en matière de formation et sur les expériences nationales rencontrées dans la mise en œuvre de l'APF. Le groupe incluait Luis Paz Castro, William Dougherty et Eduardo Reyes (Panama). Reyes a partagé les expériences qu'il a vécu dans le cadre du projet pilote régional, avec les indicateurs de vulnérabilité dans les bassins hydrographiques. Il a identifié nombre d'inconvénients associés à l'APF, notamment l'absence d'indicateurs de vulnérabilité sociale, clairs, l'insuffisance des directives concernant l'élaboration des résultats du projet, et la limitation du cadre conceptuel de vulnérabilité. Au sujet des leçons apprises, il a souligné que les projets de CAP nécessiteront un financement adéquat pour la réalisation de la consultation des parties prenantes.

Samoa a demandé aux panélistes des éclaircissements concernant les résultats escomptés du projet et la manière dont le processus des parties prenantes est exécuté. Reyes a répondu que les résultats devraient inclure des cartes de vulnérabilité, qui pourraient aider à déterminer la vulnérabilité future. Au sujet de l'implication des parties prenantes, il a souligné que les coûts étaient trop élevés, pour l'entreprise d'une consultation approfondie. Le Burkina Faso a demandé si le CAP pouvait être mis en place à n'importe quel moment de l'élaboration des communications nationales. Paz Castro a répondu par l'affirmative, compte tenu de la souplesse de l'APF. Dougherty a indiqué que les PNUD/FEM ont l'intention de tenir des ateliers dans la région du projet pilote et de dresser la liste des vulnérabilités communes "pressantes" de la région. Ils élaboreront également un ensemble d'exercices de groupe ayant rapport direct avec la détermination des besoins.

Le Nigeria a soulevé la question de la reproduction du projet pilote en Afrique et dans d'autres régions. Au sujet de la question du financement de l'adaptation, le PNUD a signalé que le FEM est en train de travailler sur la mise en opération d'un guichet consacré au financement de l'adaptation qui disposera de 50 millions de dollars, au prochain cycle budgétaire (2005-2007). Avec le Fonds Spécial de l'UNFCCC pour la Lutte contre les Changements Climatiques, qui est susceptible de devenir opérationnel en 2004, ces moyens représenteront la première étape du processus visant à la mise à disposition du financement nécessaire à la couverture de l'adaptation. Répondant à une question posée par le représentant du Programme Environnemental de la Région Pacifique Sud (SPREP), concernant l'état actuel de l'APF, Dougherty l'a décrit comme étant un cadre cohérent, accessible et crédible pour les besoins en matière d'adaptation. Le PNUD a apporté son appui au CAP, qu'il a présenté comme étant une approche utile pouvant être appliquée dans des circonstances variées, tout en soulignant qu'il pourrait ne pas être applicable à toutes les situations.

#### **CINQUIEME SESSION: LES MESURES VISANT A ATTENUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Mercredi matin 28 avril, les délégués ont procédé à l'examen des rapports concernant les mesures visant à atténuer les changements climatiques, avec des exposés couvrant des sujets comme: les programmes d'atténuation; les méthodologies, les ressources et les directives techniques; et les données, l'information, les services financier et technique, et le soutien. La session s'est terminée par un débat général.

Dominique Revet, du Secrétariat de l'UNFCCC, a ouvert la session par un exposé sur les rapports concernant les programmes nationaux d'atténuation dans les communications nationales. Soulignant que la décision d'origine de la CdP-2, ayant trait aux communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I, contenait très peu d'orientations sur ce sujet, il a expliqué que les Directives de la CdP-8 ont fourni de nouvelles orientations. Revet a ensuite élaboré sur les quatre paragraphes consacrés aux rapports concernant l'atténuation, figurant dans les Directives (paragraphes 37-40). Ces paragraphes contiennent des données et des orientations décrivant les avantages des mesures d'atténuation, les approches et les modèles méthodologiques disponibles pour l'éval-

uation des mesures d'atténuation, les ressources techniques impliquées dans ces évaluations, et la valeur de l'information spécifique aux secteurs ou aux projets.

Revet a ensuite donné un aperçu sur les méthodologies, les ressources et les directives disponibles pour l'élaboration des rapports sur les programmes d'atténuation, en faisant remarquer que la première étape implique l'opération d'un choix dans la gamme des méthodologies "de bas en haut" et "de haut en bas" disponibles pour l'analyse de l'atténuation. Il a décrit les options et les processus disponibles pour l'évaluation des cadres nationaux de développement économique et social, pour l'atténuation des changements climatiques, les projections de scénario de référence, les projections de scénario d'atténuation, les scénarios macroéconomiques et les questions de mise en œuvre. Dans le débat qui a suivi, Revet a mis en relief la valeur du réexamen de l'analyse des mesures d'atténuation, menée dans le cadre des premières communications nationales, en vue de mettre à jour leurs données et leur analyse. Le délégué des Philippines a souligné l'importance du renforcement des capacités financières et techniques en matière d'analyse.

Vute Wangwacharakul, du Département des Ressources Economiques et Agricoles, de l'Université de Kasetsart, en Thaïlande, a donné aux participants un bref aperçu sur le processus impliqué dans l'élaboration de la première communication de la Thaïlande. Se focaliser sur l'établissement des rapports concernant les activités d'atténuation, il a commencé par identifier les points forts et les points faibles du processus d'élaboration de la première communication, soulignant que s'agissant des aspects techniques et financiers, la Thaïlande a bénéficié de nombreux programmes multilatéraux et bilatéraux, notamment des programmes mis en place par les PNUD/FEM, ainsi que des plans nationaux pertinents de développement sectoriel et d'analyse économique. Il a fait également observer que les données relatives aux secteurs spécifiques sont largement absentes et que l'accès aux sources d'information a été problématique. Wangwacharakul a mis en exergue les avantages du sous-traitement avec des experts issus des universités et des organisations non gouvernementales locales, tout en engageant des experts internationaux en fonction des besoins et lorsque nécessaire. Il a rapporté que l'élaboration de la deuxième communication nationale de la Thaïlande a requis des relevés additionnelles et l'intégration des secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Wangwacharakul a conclu que l'élaboration des communications des Parties non-visées à l'Annexe I est un "processus de renforcement des capacités," largement tributaire de la disponibilité de ressources financières et de l'utilisation efficace des capacités nationales et régionales existantes. Il a ajouté que le processus dépend également d'opportunités adéquates de combiner les capacités entre des experts sectoriels et des experts des changements climatiques, des possibilités d'améliorer les capacités en matière de modélisation, et de la disponibilité du soutien de la part des agences multilatérales et des donateurs bilatéraux.

La séance du matin s'est terminée par un débat général. Répondant à une question posée par l'Iran au sujet de la chute de l'intensité énergétique enregistrée au Mexique à la fin des années 1990, Martínez a expliqué que cela était dû à la dévaluation du Peso opérée en 1995. La Barbade a fait part de ses réserves concernant le fait que les Directives Révisées de l'UNFCCC aient accru les exigences en matière d'information ainsi que l'expertise et les ressources nécessaires à l'élaboration de la deuxième communication nationale, par rapport à la première. Wangwacharakul s'est dit d'accord que dans la deuxième communication nationale, la qualité des données techniques dépendra des ressources qui seront mises à disposition. Répondant à une question sur la longueur des communications nationales, Revet et Philip Weech, du Secrétariat de l'UNFCCC, ont indiqué que cela sera décidé par les gouvernements nationaux, et ont précisé que le Secrétariat aura besoin de quelques renseignements sur le contexte général avant de pouvoir compiler un rapport de synthèse. Julia Martínez Fernández, du ministère mexicain de l'environnement, a présenté aux participants les politiques et les activités menées par son pays dans le domaine de l'atténuation. Soulignant que la deuxième communication nationale du Mexique englobe une variété de politiques d'atténuation, elle a parlé des activités d'atténuation menées dans les principaux secteurs et, notamment, des projets visant à mettre en place des centrales électriques à cycle combiné, de la co-génération industri-



elle, de l'énergie renouvelable, de l'éclairage efficace dans les foyers, de l'équipement efficace en matière de climatisation, des projets, et l'efficacité énergétique à la PEMEX, la compagnie pétrolière étatique. Mettant en relief les avantages environnementaux, économiques et sanitaires apportés par les projets d'atténuation, elle a fait observer que le Mexique a désormais opéré un découplage entre la croissance des rejets de GES et la croissance économique.

#### **SIXIEME SESSION: AUTRES INFORMATIONS**

Mercredi après-midi, les participants ont entendu des exposés sur le thème "Autres informations estimées pertinentes à l'UNFCCC dans le contexte des communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I. Ces exposés ont couvert nombre de domaines spécifiques, dont ceux: de la recherche et de l'observation systématique; de la mise au point et du transfert des technologies; de l'éducation, de la formation et de la conscientisation du public, et du renforcement des capacités; et de l'information et du travail en réseau. Les participants ont également engagé un débat d'ordre général.

Philip Weech, du Secrétariat de l'UNFCCC, a donné un aperçu sur les autres données pertinentes à l'UNFCCC. Il a expliqué que le terme "autres données" est en rapport avec l'Article 12.1 de l'UNFCCC, qui appelle à l'intégration de toute autre donnée pertinente à la réalisation des objectifs de l'UNFCCC, dans les communications nationales des Parties. L'intégration d'autres données figure également parmi les priorités dans les Directives Révisées de l'UNFCCC (paragraphe 41). Il a conclu en mettant en exergue le besoin d'un soutien financier et technique en faveur de l'élaboration des communications nationales, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités.

Olga Pilifosova, du Secrétariat de l'UNFCCC, a parlé de la recherche et de l'observation systématique, se focalisant sur les exigences en matière d'établissement des rapports, contenues dans les Directives de l'UNFCCC. Au sujet de l'observation systématique, elle a informé les participants des diverses décisions de l'UNFCCC visant à renforcer le Système Mondial d'Observation Climatique (GCOS). Elle a ensuite donné un aperçu sur les exigences figurant dans les Directives de l'UNFCCC, concernant l'élaboration des rapports sur les activités du GCOS. Au sujet des programmes de recherche, elle a mis en relief la partie pertinente des Directives de l'UNFCCC, et a attiré l'attention sur le manuel de l'utilisateur consacré à la recherche et à l'observation systématique. Enfin, elle a souligné que la dix-huitième session de l'Organe Subsidaire chargé de fournir des Avis Scientifiques et Technologiques (OSAST) a entamé deux nouveaux points pertinents de l'ordre du jour, axés sur les "aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des effets des, et la vulnérabilité et l'adaptation aux, changements climatiques," et sur les "aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques de l'atténuation." Ces thèmes seront traités dans des ateliers et des événements spéciaux planifiés pour l'OSAST-20.

Yolando Velasco, du Secrétariat de l'UNFCCC, a parlé de l'élaboration des rapports concernant le renforcement des capacités, le transfert des technologies et, l'éducation, la formation et la conscientisation du public. Il a fait remarquer qu'il s'agit là de thèmes transversaux, étroitement liés l'un à l'autre, et qu'il existe des possibilités de reproduire les activités, lors de la détermination des besoins ayant trait à chacun d'eux. Il a fait observer que les besoins des pays, en matière de renforcement des capacités, couvrent pratiquement tous les aspects ayant trait aux changements climatiques, mais que les Parties devraient essayer de déterminer des priorités claires. Au sujet du transfert des technologies, Velasco a identifié cinq domaines: la détermination des besoins en matière de technologies, les données ayant trait aux technologies, les environnements favorables, le renforcement des capacités, et les mécanismes encadrant le transfert des technologies. Il a signalé que 80 Parties sont impliquées dans l'étude de leurs besoins en matière de technologies. Il a attiré l'attention sur le Programme de travail de la New Delhi ayant trait à l'Article 6 de l'UNFCCC (éducation, formation et conscientisation du public), qui est maintenant en cours d'exécution, et a indiqué que des ateliers régionaux sont en train d'être conduits pour la détermination des besoins particuliers

des Parties. Il a conclu en mettant en exergue le besoin de l'implication des parties prenantes, conduite par les pays, et de l'édification de synergies et d'interconnexions.

Jack Fitzgerald, de l'Agence américaine de la protection environnementale (EPA), a présenté aux participants les exigences des Directives de l'UNFCCC concernant les domaines de l'information et de la mise en place de réseaux. Ces Directives (paragraphe 48) stipulent que: "les Parties non-visées à l'Annexe I sont encouragées à fournir les données concernant leurs efforts visant à promouvoir l'échange d'informations au sein et entre les pays et les régions." Fitzgerald a expliqué également que les Parties non-visées à l'Annexe I ont été confrontées, lors de l'élaboration de leurs communications nationales, à des problèmes d'accès à l'information et d'identification des réseaux, à cause, en partie, de l'absence d'expertise scientifique et technique nationale, et à des difficultés dans l'accès aux réseaux internationaux. S'agissant de l'échange d'informations, il a suggéré que les Parties doivent explorer des formes de communication créatives, et a donné l'exemple de la Coopération en matière de Technologies Climatiques aux Etats-Unis et du site web du Portail qui fournit des liens ouvrant sur des modèles informatiques, comme LEAP – un outil logiciel pour l'analyse de l'intégration énergétique et de l'atténuation des GES. Fitzgerald a conclu en soulignant que les Parties sont, à l'échelle internationale, face à un problème de "trop-plein d'informations," et, à l'échelon national, à des difficultés dans l'accès, la mise à jour et l'utilisation des données.

Dans le débat qui a suivi, les participants ont soulevé des questions portant sur l'étude des besoins en matière de technologie, de renforcement des capacités et de conscientisation du public. Les participants ont longuement débattu des études des besoins en matière de technologies, y compris de la manière dont elles sont liées aux deuxièmes communications nationales. Martha Perdomo, du Secrétariat de l'UNFCCC, a encouragé les Parties à soumettre, de manière officielle, au Secrétariat, leurs études des besoins en matière de technologies. La Thaïlande a informé les participants de sa proposition d'inclure l'information concernant les études des besoins en matière de technologies, dans le site web TT:Clear, qui est un site d'échange d'informations axé sur les questions de transfert des technologies. Le délégué a également fait observer que le niveau du financement fourni pour ces études, a posé des limites à ce qu'il est possible d'accomplir.

La représentante du Pérou a déclaré que les progrès accomplis dans le domaine de la conscientisation du public ne sont pas suffisants, travail qui sera, à ses yeux, crucial, au cours des quelques années à venir. Le Kenya a approuvé, en soulignant que les efforts fournis, par son pays, dans ce domaine, sont entravés par le manque de financement.

#### **SEPTIEME SESSION: LES CONTRAINTES ET LES LACUNES, ET LES BESOINS FINANCIERS, TECHNIQUES ET CAPACITAIRES QUI S'Y RAPPORTENT**

Mercredi, en fin d'après-midi, les participants ont entamé l'examen des contraintes et des lacunes, et des besoins financiers, techniques et capacitaires en rapport, pertinents à l'élaboration des deuxièmes communications nationales.

Philip Weech, du Secrétariat de l'UNFCCC, a fait observer que les Parties non-visées à l'Annexe I sont requises de fournir, dans leurs communications nationales, la liste des projets qu'ils proposent pour financement. Il a souligné que plusieurs Parties ont intégré ces listes par leurs premières communications nationales, mais que les propositions n'ont pas encore été examinées en vue de leur financement. Il a indiqué que le Secrétariat travaille actuellement sur un papier à examiner à la CdP-10, qui est axé sur la question du financement des projets figurant dans les communications nationales des Parties non-visées à l'Annexe I. Weech a ensuite informé les participants du processus de soumission des communications nationales, faisant remarquer que ces dernières doivent être présentées dans l'une des langues des Nations Unies, et qu'elles devraient englober un résumé condensé. Des compléments d'information peuvent être présentés sous forme d'annexes techniques.



Un débat général a suivi, au cours duquel le représentant de l'OMM a mis en relief la nécessité, pour les Parties non-visées à l'Annexe I, de dresser et d'entretenir leurs listes d'experts et de personnes ressources, formées dans l'élaboration des communications nationales.

### **HUITIEME SESSION: ELABORATION DES PROPOSITIONS DANS LE CADRE DES PREPARATIFS DES DEUXIEMES COMMUNICATIONS NATIONALES**

Jeudi matin, 29 avril, les participants ont été informés des propositions élaborées dans le cadre des préparatifs des deuxièmes communications nationales. Ces séances d'informations étaient données par des responsables du PNUD et du PNUE, de deux agences d'exécution du FEM, impliquées dans le soutien du processus d'élaboration des communications nationales. Leurs exposés ont couvert une variété de sujets pertinents, notamment, les leçons apprises durant le processus d'élaboration des premières communications nationales, et l'approche devant être adoptée dans la préparation ou la soumission des propositions pour les deuxièmes communications nationales. Il y a eu également un débat général autour de ce sujet.

Ravi Sharma, du PNUE, a ouvert la session, en parlant des leçons apprises au cours du processus des communications nationales. Il a souligné le besoin d'un soutien technique approprié et d'un accès aisé aux méthodologies et aux outils, dans la préparation des inventaires de GES, ainsi que des avantages offerts par les ateliers régionaux. Il a également souligné la nécessité d'améliorer la gestion et la coordination des projets, à l'échelon national, et l'importance de la transparence, de l'implication des parties prenantes et de la conscientisation. La gestion efficace des données et les capacités d'appui, en termes d'expertise développée durant le processus des premières communications nationales, ont été qualifiées de cruciales pour l'élaboration des deuxièmes communications. Identifiant les enseignements tirés, pour les agences d'exécution, Sharma a mis l'accent sur les propositions d'améliorer le suivi et l'évaluation, de tirer profit des bonnes pratiques et de les utiliser de manière systématique, et d'exploiter les liens et les synergies avec d'autres projets pertinents.

Rebecca Carman, du PNUD, a donné un aperçu sur l'approche qui sera adoptée pour soutenir les Parties non-visées à l'Annexe I, dans l'élaboration de leurs deuxièmes communications nationales. Elle a expliqué que cela impliquera un programme conjoint FEM/PNUD/PNUE, avec un budget de 60,2 millions de dollars. Le programme, qui s'étendra de 2004-09, impliquera 130 Parties non-visées à l'Annexe I. La nouvelle approche vise à aider à rationaliser et à accélérer le processus, et à améliorer le suivi, l'évaluation et les services de soutien, disponibles aux pays. Carman a expliqué que cette approche comprendrait trois composantes: un processus d'auto-évaluation; l'élaboration de la communication nationale elle-même; et le Programme de Soutien aux Communications Nationales (PSCN). Les pays seront en mesure d'accéder à 15000 dollars, pour l'auto-évaluation, et jusqu'à 405000 dollars pour la communication nationale. Elle a également souligné que l'approbation des projets a été décentralisée, du Secrétariat du FEM, au PNUD et au PNUE, et que cela devrait aider à accélérer la libération des fonds.

Yamil Bonduki, du PNUD, a résumé les principaux traits des Procédures Opérationnelles Révisées du FEM encadrant le financement de l'élaboration des deuxièmes communications nationales. Il a également donné un aperçu sur les procédures du PNUD encadrant la requête et l'approbation du financement de l'élaboration des communications, et a présenté un rapport sur l'expérience du PNUD dans l'examen des demandes de financement. Il a expliqué que les Procédures Opérationnelles du FEM ont été révisées: pour faciliter une large participation des parties prenantes; pour bâtir sur les connaissances, les activités et les travaux disponibles; pour se saisir des bonnes pratiques; et pour développer les liens avec d'autres projets pertinents. Il a informé les délégués que grâce à la nouvelle voie d'accès rapide aux financements du FEM, destinés à l'élaboration des communications nationales, le temps de traitement des propositions ne devrait pas dépasser 15 jours. Il a souligné que le PNUD a déjà reçu près de 22 propositions, dont la plupart sont élaborées conformément au canevas fourni par le PNUD, avec quelques modifications mineures, uniquement.

Dans le débat qui a suivi, Bonduki a informé les participants que le PNUD est engagé dans le processus de finalisation du format de présentation des propositions, et qu'il travaillerait en étroite collaboration avec un petit nombre de pays, pour élaborer des propositions modèles. Répondant à une question du Nigeria sur le point de savoir si 405000 dollars était le montant minimum ou le montant maximum que les pays pourraient solliciter, Bonduki a indiqué qu'il s'agit là du montant maximum pouvant être demandé dans le cadre du processus accéléré, mais que les pays pouvaient choisir de présenter au FEM, au lieu de cela, un projet complet, auquel cas le montant sollicité peut être plus important. Mais, dans ce cas, les procédures seraient plus compliquées et le processus prendrait plus de temps.

Bonduki a ensuite parlé aux participants de l'élaboration des propositions de financement des communications nationales. Il a indiqué que l'élaboration des propositions devrait impliquer un exercice d'étude de la situation pour identifier les lacunes et les incertitudes rencontrées dans l'élaboration des premières communications nationales, telles que les contraintes rencontrées lors des évaluations des V&A. Il a également recommandé que les propositions devraient tenir compte des priorités nationales existantes et des activités en cours, telles que les PANA, et qu'elles devraient contenir des objectifs clairs et réalisables. Il a précisé que les propositions ne doivent pas surestimer les capacités nationales disponibles pour l'élaboration des deuxièmes communications nationales.

Les participants se sont ensuite engagés dans une séance de questions-réponses avec les responsables du PNUD et du PNUE, au sujet des exposés. La Barbade a réitéré le choix que les pays ont devant eux, pour le financement de leurs deuxièmes communications nationales: le recours au processus rapide ou l'utilisation du cycle régulier du FEM. Le délégué a fait remarquer que les pays qui optent pour les 15000 dollars destinés à l'auto-évaluation, doivent utiliser le processus rapide. Le Burkina Faso a déclaré que le montant alloué aux deuxièmes communications empruntant le processus accéléré, soit 405000 dollars, devrait être un montant souple au lieu d'être fixe. Le Nigeria s'est demandé si ce niveau de financement allait être adéquat pour tous les pays.

Carman a ensuite informé les participants du PSCN des FEM/PNUD/PNUE, l'une des composantes de la stratégie d'appui aux deuxièmes communications nationales, disposant de 5,5 millions de dollars. La représentante a indiqué que le PNUD s'est engagée à mobiliser 1,5 millions de dollars pour son co-financement de ce programme. Le PSCN fournira une assistance technique, en fonction de leurs besoins, à toutes les Parties non-visées à l'Annexe I, dans l'élaboration de leurs communications nationales, en travaillant, entre autres, à la promotion du partage des données et du renforcement des capacités, à travers l'échange d'expériences, l'élaboration et la divulgation de matériaux techniques et la facilitation de la communication.

Ravi Sharma a ajouté quelques précisions sur ce que devrait être le rôle du PNUE, faisant observer que le PSCN cherchera à être plus interactif qu'il n'a été jusque-là. Il a énuméré les activités du PNUE pertinentes au PSCN et inscrites, notamment, dans le cadre du Programme des Soutien aux Pays les Moins Avancés (PMA), le Programme d'Appui à la Gestion des Littoraux des Iles Africaines, et le Réseau Mondial de l'Energie au Service du Développement Durable.

### **NEUVIEME SESSION: LES PROJETS ET PROGRAMMES REGIONAUX ET PLURI-NATIONAUX**

Jeudi après-midi, les participants ont procédé à l'examen des projets et de programmes mis en place dans les différentes régions.

Luis Santos, du Ministère uruguayen de l'Habitat, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, a donné, aux participants, un aperçu sur l'élaboration de la deuxième communication nationale de l'Uruguay. Il a expliqué que le processus a engagé les parties prenantes gouvernementales, non gouvernementales, du monde académique et du monde de l'entreprise, sur une période de 18 mois. D'importantes difficultés, d'ordre institutionnel, ont été résolues et les parties prenantes ont apporté leur soutien à l'établissement d'une nouvelle institution nationale appelé PRONAVEN, une entité publique-privée qui vise à encourager les activités de co-gestion. Santos a fourni des détails sur le contenu de la communication nationale de l'Uruguay, qui présente également l'inventaire national des GES émis en 2000. Les mesures d'atténua-



tion décrites dans la communication nationale ont pour objectif d'optimiser le secteur des transports du pays, ainsi que d'améliorer le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de l'énergie et de la gestion des déchets. S'agissant des mesures d'adaptation, il a attiré l'attention sur les efforts nationaux visant à protéger la biodiversité, mettant en relief la nouvelle législation nationale adoptée, par le pays, en faveur des aires protégées. Santos a indiqué que l'Uruguay s'est focalisé sur le renforcement institutionnel et la mise en place d'un programme de divulgation des données concernant les changements climatiques et de conscientisation et de sensibilisation du public. Il a conclu en soulignant l'importance de la participation impliquant les divers secteurs et les différents niveaux de prise de décision, dans l'élaboration des communications nationales.

Dans le débat qui a suivi, le Soudan s'est enquis des parties prenantes impliquées dans l'élaboration des communications nationales de l'Uruguay, et de la manière dont l'évaluation des capacités institutionnelles nationales a été effectuée. Santos a répondu que 100 parties prenantes issues du gouvernement, de la société civile, du monde académique et d'institutions privées, ont été impliquées dans le processus. Il a qualifié de haute, la performance institutionnelle. Répondant à une question posée par l'Iran, au sujet du point dans quelle mesure la communication nationale de l'Uruguay rend compte des plans nationaux de développement, Santos a expliqué que sa communication englobait quelques-uns de ses plans nationaux, tels que celui concernant l'introduction du biodiesel, mais qu'elle bénéficierait de liens additionnels. En réponse à la question de savoir comment l'Uruguay a traité les lacunes dans sa première communication nationale, Santos a déclaré qu'il a été nécessaire de s'assurer davantage d'implication sectorielle dans l'élaboration de la deuxième communication.

Dans le débat qui a suivi, le Ghana a commenté que certains disposent de manuels de procédures, fondés sur les directives du GIEC concernant les bonnes pratiques, et les trouvent utiles. Katarina Mareckova, du PNUD, a présenté des données concernant le projet régional de Renforcement des Capacités pour l'Amélioration de la Qualité des Inventaires de Gaz à Effet de Serre en Europe de l'Est et dans les États Indépendants du Commonwealth, lancé en juin 2003. Elle a déclaré que le principal objectif de ce projet qui s'étale sur trois ans, est d'améliorer la documentation et la transparence dans les inventaires de GES. Les activités entreprises jusque là ont englobé: la détermination des principales sources d'émission dans la région; la mise en place d'un site web régional, d'une base de donnée consacrée aux experts régionaux, et d'un forum de discussion régional; l'organisation de plusieurs ateliers; et l'élaboration et la divulgation de matériaux de formation. Les principaux avantages offerts par le projet comprennent: la disponibilité de données comparables concernant les pays de la région, une réduction des coûts de l'élaboration des inventaires de GES, l'échange d'informations, et la reproductibilité. Mareckova a souligné que le but principal consiste à encourager l'élaboration de "manuels des procédures" nationaux pour l'établissement des inventaires de GES.

Ravi Sharma, du PNUE, a donné un aperçu du projet 'Etude des Effets des, et de l'Adaptation aux, Changements Climatiques' (AIACC). Il a expliqué que le projet couvre plusieurs régions et secteurs, impliquant 24 études régionales et 46 pays en développement. Il est financé par le FEM, le PNUE servant d'agence d'exécution. Il a indiqué que le projet vise à créer des capacités scientifiques et techniques et à soutenir l'élaboration de communications nationales. Il promeut les évaluations régionales de V&A et un exercice de renforcement des capacités impliquant les parties prenantes et les équipes nationales chargées des communications. Répondant à une question posée par le Sénégal, à propos du suivi des projets et de leur futur financement, Sharma a indiqué que ces questions sont encore en cours de discussion. A une question posée par la Thaïlande à propos des méthodologies, Sharma a expliqué que l'AIACC ne promeut aucune méthodologie particulière.

Emilio Sempris, du 'Water Center for the Humid Tropics of Latin America and the Caribbean' (CATHALAC), a présenté un rapport sur les projets nationaux, régionaux et plurinationaux, axés sur les changements climatiques. Il a expliqué que le CATHALAC est consacré à l'amélioration de la compréhension scientifique de la gestion de l'eau, et a décrit le projet triennal de Renforcement des Capacités, inscrit dans le cadre de la Phase II de l'Adaptation aux

Changements Climatiques en Amérique Centrale, au Mexique et à Cuba. Il a également décrit le Système de Surveillance et de Visualisation Méso-américain, ainsi qu'un autre projet du CATHALAC, axé sur le renforcement des capacités des pays d'Amérique Centrale, dans le domaine de la prévention et de la gestion des catastrophes et du traitement des changements climatiques.

Andrea Volentras, du SPREP, a donné un aperçu sur les activités du SPREP visant à aider les pays insulaires du Pacifique dans l'élaboration de leurs communications nationales. Mettant en relief les enseignements tirés du processus des premières communications nationales, il a noté la nécessité d'adopter des buts réalistes, qui tiennent compte du cadre temporel et des ressources disponibles. Il a souligné également le besoin d'assurer un renforcement des capacités et de l'expertise, un soutien à long terme, et d'intégrer les changements climatiques dans l'arène plus large de la politique. Au sujet des plans du SPREP visant à aider à l'élaboration des deuxièmes communications nationales, il a souligné que 70 membres du personnel du SPREP sont dotés d'une expertise importante dans le domaine des changements climatiques. Il a expliqué que le SPREP peut aider dans l'exercice de la collecte des données, et peut apporter son appui aux consultations nationales avec les parties prenantes, à l'élaboration des propositions de financement, et à l'exercice des deuxièmes communications, lui-même. Il a aussi mis en exergue les plans de tenir des ateliers et des événements spéciaux de l'UNFCCC, et une proposition d'employer un conseiller pour les communications nationales, un chargé de l'atténuation des GES, et un chargé de l'adaptation.

Dans le débat général qui a suivi, plusieurs participants ont fait part de leurs regrets quant à l'absence du FEM durant l'atelier. Le Secrétariat de l'UNFCCC a expliqué que l'équipe du FEM chargée de la question des changements climatiques est en phase transitoire, et que par conséquent elle n'a pas été en mesure d'envoyer un représentant à cet atelier. Le FEM a fait parvenir ses excuses, de ne pas pouvoir y assister. La Georgia a souhaité en savoir davantage sur les incitations fournies au secteur privé en Uruguay, pour encourager son implication dans le processus des communications nationales. Santos a répondu que la participation du secteur privé a été volontaire, et que ses intérêts sont dans les opportunités économiques offertes par des mesures telles que l'introduction d'améliorations de l'efficacité énergétique ou la mise en place d'un système de crédits de carbone. En réponse à une question posée par le Sénégal, sur le mandat de l'UNFCCC, consistant à fournir des orientations aux Parties, la Thaïlande a rappelé aux participants que le GEC est mandaté de fournir aux Parties, un soutien technique.

#### **DIXIEME SESSION: LES PROGRAMMES DE SOUTIEN MULTILATERAUX ET REGIONAUX**

Vendredi matin 30 avril, les délégués ont assisté à la présentation de quatre programmes de soutien mis en place aux niveaux multilatéral et régional. Ces présentations ont été faites par des représentants de la Banque Asiatique de Développement (BAD), de l'OMM, du RAP, et de l'Institut Interaméricain de la Recherche dans le domaine des Changements Climatiques Mondiaux (IAI).

Edy Brotoisworo, de la BAD, a ouvert la session avec un exposé sur le Programme d'Adaptation aux Changements Climatiques, pour le Pacifique (CLIMAP). Soulignant que les activités menées précédemment par la BAD, pour le soutien de l'UNFCCC, ont porté sur les efforts d'atténuation des changements climatiques, il a parlé de la focalisation grandissante sur les efforts d'adaptation, qui a abouti à la mise en place de CLIMAP. Il a expliqué que CLIMAP vise à intégrer l'adaptation aux changements climatiques à travers la réduction des risques. Il implique une approche en deux phases, d'abord un court exercice de relevé de l'état des lieux, ensuite un processus plus long, impliquant des activités pilotes focalisées sur la Micronésie et les Îles Cook. Répondant à un commentaire du délégué des Philippines, à propos de l'intégration de l'adaptation dans les plans gouvernementaux nationaux, Brotoisworo a reconnu que cela n'a pas été une tâche facile, mais a confirmé que l'implication du gouvernement et des autres parties prenantes a constitué une part cruciale du programme.

Buruhani Nyenzi, de l'OMM, a décrit les activités de l'OMM relativement à la question des changements climatiques, notamment le Programme pour le Climat Mondial (WCP), le GCOS, le Programme pour le Climat Mondial et la Recherche Climatique, et la Surveillance de l'Atmosphère de la Planète. Il a informé les



participants que le WCP coordonne la plupart des divisions de l'OMM ayant rapport avec les changements climatiques, y compris le Programme de Suivi des Données Climatiques Mondiales, les Applications Climatiques Mondiales et les Services d'Information et de Prédiction Climatique, et le Programme Météorologique Agricole. Nyenzi a énuméré les diverses activités menées dans le cadre de ces programmes, qui, a-t-il indiqué, visent à améliorer: les capacités des membres de l'OMM dans le domaine du suivi des changements climatiques; du suivi systématique des systèmes atmosphériques, océaniques et terrestres mondiaux; et des activités de "rescousse" aux données climatiques, visant à préserver les données menacées de perte à cause de la détérioration des moyens utilisés pour leur maintien.

Au cours du débat qui a suivi, plusieurs participants ont souligné la nécessité d'impliquer les départements météorologiques dans les activités ayant trait aux changements climatiques. Le délégué des Philippines a souligné que les spécialistes de la météo nationale ont tendance à être conservateurs lorsqu'il s'agit d'attribuer les événements météorologiques extrêmes au réchauffement de la planète, ce qui, parfois, envoie un message contradictoire.

Samuel Penafiel, du RAP, a donné aux participants un aperçu sur la mission du RAP, sa structure et les activités des projets en cours. Il a fourni des détails sur les quatre domaines thématiques du RAP, à savoir: les modifications survenues dans les zones côtières et les eaux intérieures; les modifications survenues dans la composition atmosphérique; le changement et la variabilité climatiques; et les modifications survenues dans les écosystèmes terrestres et la biodiversité. Il a également mis en relief le projet 'CAPABLE' du RAP.

Linda Stevenson, du RAP, intervenant au nom de Gerhard Breulmann, de l'IAI, a parlé des programmes et projets menés par l'IAI, dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. Evoquant les activités menées jusque là, elle a attiré l'attention sur le travail accompli par les Réseaux de Collaboration en Matière de Recherche (CRN), et a expliqué que le deuxième round des CRN est en cours d'élaboration. Le budget total de ces CRN se situe entre 8 et 11 millions de dollars. Parlant de la perspective à venir, elle a souligné l'intention de l'IAI de rationaliser son processus d'étude des propositions, et de ses plans de mise en place d'un système électronique de soumission des projets. Elle a également souligné que l'IAI est en train de considérer l'opportunité d'affecter des fonds à des scientifiques "jeunes" ou "aspirants."

#### **ONZIEME SESSION: LES PROGRAMMES D'APPUI BILATERAUX**

Vendredi, les délégués ont reçu les données concernant trois programmes d'appui bilatéraux financés par le Canada, la Finlande et les Etats-Unis. Les exposés ont été suivis par un débat général autour des questions soulevées.

Satender Singh, du Département Canadien des Affaires Etrangères et du Commerce International, a ouvert la session par un descriptif du Fonds Canadien pour la lutte contre les Changements Climatiques, une initiative lancée en juillet 2000, avec un budget de 100 millions de dollars canadien, pour une durée de cinq ans. Il a expliqué que l'Agence Canadienne pour le Développement International administre le fonds, dans l'objectif de promouvoir les activités visant à combattre les causes et les effets des changements climatiques, tout en contribuant au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Singh a souligné que le fonds dispose de quatre domaines programmatiques: les réductions d'émissions, l'adaptation, la fixation du carbone et le renforcement des capacités. Il a indiqué que les activités en cours englobent 36 projets principaux, six fonds axés sur les petits projets, créés pour servir de mécanisme plus souple et plus responsif, et trois contributions à des fonds multilatéraux.

Mervi Kultamaa, Deuxième Secrétaire de l'ambassade de Finlande aux Philippines, a présenté un rapport sur le programme d'appui bilatéral, mis en place pour les Petits Etats Insulaires en Développement, de la région des Caraïbes. Soulignant que les pays de cette région, comptent parmi ceux qui souffrent le plus des effets des changements climatiques, elle a parlé des problèmes rencontrés dans les systèmes d'observation météorologique, de la région, qui sont en détérioration en raison du manque de financement, d'infrastructure et d'expertise. Retraçant les efforts fournis par son pays

pour aider à renforcer les services de la région, Kultamaa a indiqué que la Finlande a fourni 3,8 millions de dollars pour la mise à niveau du réseau d'observation, l'amélioration des télécommunications utilisés pour la transmission des données, et l'établissement d'un laboratoire régional, qui fournira les instruments indispensables de calibrage et d'entretien. Le financement sert également à la couverture de la sauvegarde des données historiques et de l'accroissement du nombre d'experts nationaux en météorologie.

Jack Fitzgerald, d'EPA-Etats-Unis, intervenant au nom de Toral Patel-Weynand, du Département d'Etat Américain, a présenté une liste des projets bilatéraux américains dans des pays non-visés à l'Annexe I. Il a élaboré sur un projet d'adaptation aux effets subis, mis en place au Mexique, qui vise à évaluer l'adaptation aux effets potentiels des changements climatiques sur les ressources en eau. Le projet vise également à déterminer, analyser et classer par ordre prioritaire les options d'adaptation, et à élaborer et à mettre en application un processus d'évaluation des besoins en matière d'adaptation. Fitzgerald a souligné que les activités d'adaptation aux effets des changements climatiques devraient impliquer des processus de participation des parties prenantes locales. Il a attiré l'attention sur l'engagement des Etats-Unis dans une initiative bilatérale de mise en place de stratégies environnementales intégrées, traitant des avantages mondiaux et locaux des activités et impliquant huit pays à travers le monde.

Dans le débat général qui a suivi, plusieurs participants ont fait part de leur appréciation à l'égard du soutien fourni par la Finlande et les Etats-Unis, aux projets visant à améliorer les capacités régionales, dans le domaine du suivi des schémas patterns climatiques. Le Pérou a exprimé sa gratitude pour le rôle joué par l'aide bilatérale dans la complémentation des ressources mises à disposition par les sources multilatérales, qui sont parfois, difficiles d'accès. Elle a souhaité en savoir davantage sur les raisons pour lesquelles seuls les PMA pouvaient obtenir des fonds pour l'élaboration des PANA. Elle a précisé que de nombreux autres pays en développement se trouvent à des niveaux de pauvreté équivalents à ceux des PMA, et sont confrontés à un dilemme quant à la question de savoir si les ressources limitées disponibles devaient être dépensées pour le développement ou pour les activités de lutte contre les changements climatiques. Maurice a appelé le Secrétariat de l'UNFCCC à concevoir un mécanisme pour la canalisation de l'aide bilatérale, dans la coopération avec d'autres agences des Nations Unies, de manière à la rendre plus accessible aux petits pays en développement. Martha Perdomo, du Secrétariat de l'UNFCCC, a informé les participants que le Secrétariat a été chargé de mettre en place un site web englobant la liste des sources bilatérales, et qu'il est en train de le faire.

#### **RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER**

Vendredi après-midi, Graham Sem, du Secrétariat de l'UNFCCC, a introduit un texte décrivant les recommandations proposées par l'atelier. Il a indiqué que le texte est basé sur les questions posées par les participants, durant l'atelier, et sur les résumés de des sessions, élaborés par les Rapporteurs. Les Participants ont débattu du fond et du bien fondé de ces recommandations, présentant un certain nombre de suggestions, pour l'amélioration du texte. Les recommandations ont été ensuite endossées par les participants, entendu que leurs commentaires et suggestions seront prises en compte, dans la finalisation du texte. Les recommandations formeront une partie du rapport de l'atelier, qui sera transmis à la SBI-20.

**LES RECOMMANDATIONS:** Les recommandations englobent des chapitres consacrés aux cinq thèmes ayant trait à l'élaboration des communications des Parties non-visées à l'Annexe I: les inventaires nationaux de GES, les mesures d'adaptation aux changements climatiques; les mesures d'atténuation des effets des changements climatiques; les diverses informations ayant trait aux communications nationales; et le soutien financier et technique.

**Les inventaires nationaux de gaz à effet de serre:** Le chapitre consacré aux inventaires recommande que le Secrétariat de l'UNFCCC devrait collaborer avec d'autres organisations pertinentes, pour la mise en place d'un dépôt central de données, d'outils et de méthodes pour les inventaires de GES, si le financement le permet. Ces ressources seraient ensuite divulguées aux Parties non-visées à l'Annexe I. Les recommandations englobent une requête



appelant le Secrétariat à promouvoir des actions, tels que la formation et l'échange d'information, pour aider les Parties non-visées à l'Annexe I dans l'élaboration de leurs inventaires.

Les recommandations soulignent aussi l'importance de l'élaboration de rapports sur les lacunes constatées dans les inventaires de GES, car cela aiderait à déterminer les besoins en matière de renforcement des capacités et des exigences financières pertinentes. En outre, les experts et les institutions des Parties non-visées à l'Annexe I, sont requis de fournir les données concernant leurs facteurs d'émission nationaux, au comité de rédaction chargé de la base de données du GIEC, et d'utiliser les données disponibles dans la base de données, chaque fois que cela est jugé approprié.

**Les Mesures visant à faciliter une adaptation adéquate:** Les participants appellent:

- à la mise à disposition des Parties non-visées à l'Annexe I, par les centres et les institutions de modélisation, les logiciels, les outils, les méthodes et les modèles d'évaluation des V&A, et à la mise en place, par le Secrétariat de l'UNFCCC, d'un dépôt central pour la dissémination de ces outils et méthodes;
- à la mise en phase du niveau des ressources financières et techniques destinées aux V&A, avec les besoins particuliers et les préoccupations identifiées par les Parties non-visées à l'Annexe I;
- à l'expansion et à l'élaboration, par le Secrétariat de l'UNFCCC, du chapitre consacré, dans les Directives de l'UNFCCC, aux mesures visant à faciliter l'adaptation adéquate, dans le cadre de la collaboration avec d'autres organisations pertinentes;
- à la prise en considération des questions ayant trait aux Droits de Propriété Intellectuelle, dans l'élaboration et l'utilisation de modèles et d'outils dans les évaluations de V&A, en particulier, aux niveaux des communautés locales, et de celles englobant l'utilisation des savoirs traditionnels;
- à une action, par les agences d'exécution du FEM, axée sur le traitement et la rationalisation des retards survenant dans le processus d'approbation des projets, pour l'élaboration des PANA des PMA et l'élaboration des deuxièmes communications nationales; et
- à un éclaircissement des résultats/produits escomptés de l'APF, par l'agence chargée de son élaboration, y compris de son potentiel de synergie avec d'autres initiatives et pratiques, de son utilité pour le traitement d'autres effets identifiés dans le Troisième Rapport d'Évaluation du GIEC, et de son potentiel d'intégration des pratiques et des savoirs traditionnels.

Les recommandations soulignent également que le CAP pourrait contribuer à mesurer jusqu'à quel point les effets défavorables des changements climatiques affecteront le développement durable, et par conséquent, les Objectifs de Développement du Millénaire et les stratégies de réduction de la pauvreté aux échelons nationaux et régionaux. Elles appellent le PNUD et d'autres organisations collaboratrices, à explorer les possibilités de reproduire le CAP dans d'autres régions.

**Les Mesures visant à atténuer les changements climatiques:** Les participants recommandent que le Secrétariat de l'UNFCCC et les programmes d'appui bilatéraux et multilatéraux devraient mettre à la disposition des Parties non-visées à l'Annexe I, une formation sur l'utilisation des modèles et des outils nécessaires à l'analyse des mesures d'atténuation, et sur l'élaboration de scénarios d'atténuation. Ils recommandent aussi que des données concernant l'intégration de programmes ou de projets d'atténuation, lancés par le secteur privé, devraient être fournies dans les communications nationales.

**Autres données concernant les communications nationales:** Les participants recommandent que le Secrétariat procède à l'élaboration et à la divulgation d'un canevas, pour faciliter l'élaboration des rapports concernant: la recherche et l'observation systématique, le renforcement des capacités, le transfert des technologies, la sensibilisation, la formation et la conscientisation du public, l'information et l'édification de réseaux. Ce canevas serait intégré dans le manuel des usagers élaboré par le Secrétariat, consacré aux communications nationales non-visées à l'Annexe I.

**Le soutien financier et technique:** S'agissant de la question du soutien financier et technique, les participants ont recommandé:

- que le FEM soit requis de clarifier aux Parties non-visées à

l'Annexe I, que deux options – procédures accélérées ou propositions plein régime – sont disponibles pour financer l'élaboration des communications nationales, et que les Parties puissent être libres de choisir l'option qui les arrange le mieux;

- que la décision concernant l'option que les Parties choisiront pour le financement de leurs communications nationales devrait être prise après l'achèvement de l'étude de lieux; et,
- que le PSCN devrait élaborer et, le cas échéant, renforcer ses partenariats avec les centres régionaux de suivi du climat et des centres d'excellence, dans la fourniture d'un soutien technique aux Parties non-visées à l'Annexe I.

#### REMARQUES DE CLÔTURE

Vendredi fin d'après-midi, après l'accord autour des recommandations de l'atelier, Luis Gómez-Echeverri, du Secrétariat de l'UNFCCC, a présenté ses remarques de clôture, remerciant le Gouvernement des Philippines, le Bureau du PNUD aux Philippines, les Etats-Unis, l'Espagne et la Suisse, et le RAP, ainsi que le FEM et d'autres institutions multilatérales et bilatérales. Il a aussi exprimé sa gratitude aux participants, au personnel d'appui et aux Présidents et aux Rapporteurs des réunions, pour leur labeur. Soulignant que l'atelier est venu marquer le lancement du deuxième round des communications nationales, il a fait l'éloge des Parties, dont le nombre est estimé entre 50 et 75, qui entendent engager l'élaboration de leurs deuxièmes communications nationales, en 2004. Il a précisé, toutefois, que des défis de taille restent encore à relever, pour s'assurer de la disponibilité de capacités plus importantes, d'une formation et d'un soutien général, pour l'élaboration des communications nationales, et pour les activités ayant trait à la lutte contre les changements climatiques, à l'échelon national. Il a mis en exergue l'importance des travaux du GEC, à cet égard.

L'atelier a été clôturé à 18h20.

#### A SUIVRE D'ICI LES SB-20

**DEUXIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LA BIOMASSE AU SERVICE DE L'ENERGIE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROTECTION DU CLIMAT:** Cette conférence se déroulera du 10 au 14 mai 2004, à Rome, en Italie, pour se pencher sur l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie renouvelable et de réduction du dioxyde de carbone. Pour plus de renseignements, contacter: ETA Renewable Energies, Italy; tel: +39-55-500-2174; fax: +39-55-573-425; e-mail: [biomass.conf@etaflorence.it](mailto:biomass.conf@etaflorence.it); Internet: [http://www.conference-biomass.com/conference\\_Welcome.htm](http://www.conference-biomass.com/conference_Welcome.htm).

**DEUXIEME FORUM MONDIAL SUR L'ENERGIE RENEUVABLE:** Ce Forum aura lieu du 29 au 31 mai 2004, à Bonn, en Allemagne. Il planchera sur l'emploi de l'énergie renouvelable dans l'industrie, les zones rurales et les villes, et sur les projets axés sur l'énergie renouvelable, proposés par les ONG, avant la Conférence 'Renewables 2004', qui se tiendra juste après (Voir plus loin). Pour plus de précisions, contacter: World Council for Renewable Energy/EUROSOLAR; tel: +49-228-362-373; fax: +49-228-361-213; e-mail: [info@wcre.org](mailto:info@wcre.org); Internet: <http://www.world-council-for-renewable-energy.org>.

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES ENERGIES RENEUVABLES (RENEWABLES 2004):** Cette conférence se tiendra du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2004, à Bonn, en Allemagne. Pour de plus amples renseignements, contacter: Secretariat of the International Conference for Renewable Energies; tel: +49-6196-794404; fax: +49-6196-794405; e-mail: [info@renewables2004.de](mailto:info@renewables2004.de); Internet: <http://www.renewables2004.de>.

**VINTIEMES SESSIONS DES ORGANES SUBSIDI-AIRES DE L'UNFCCC:** Les SB-20 se dérouleront du 16 au 25 juin 2004, à Bonn, en Allemagne. Pour en savoir davantage, contacter: UNFCCC Secretariat; tel: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; e-mail: [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int); Internet: <http://www.unfccc.int>.